

# Les conseils jardiniers du mois :

## Le compostage



Avec le **SYNDICAT MIXTE DU SAGE** AUZANCE, VERTONNE ET COURS D'EAU CÔTIERS  
Dans le cadre de la démarche « **Phyto & Collectivités** »

Le territoire du SAGE s'engage !

**Moins de pesticides**



### Qu'est-ce que c'est ?

Le compostage est l'action de laisser **se décomposer des végétaux** issus de la cuisine et du jardin afin de produire naturellement grâce à l'action **d'animaux décomposeurs** une sorte **d'engrais naturel**.

### Les intérêts du compost

- ➔ **Recyclage des déchets verts** : cela permet de diminuer d'1/3 les déchets de nos poubelles. Les déplacements en déchetterie et les odeurs dans les poubelles seront également limitées.
- ➔ **Production d'un engrais gratuit** : le compost pourra être utilisé en paillage ou engrais aux pieds des plantations. Il nourrira et fertilisera naturellement le sol.

### Quoi mettre dans mon compost ?

- 💧 **Déchets de cuisine** : épluchures des légumes et des fruits, marc de café, thé, pain rassis, coquilles d'œufs broyées, ...
- 💧 **Déchets du jardin** : déchets de tonte (laisser un peu sécher), fleurs fanées, petits branchages, feuilles mortes, ...
- 💧 **Déchets de maison** : litière d'animaux (copeaux de bois ou granulés), essuie-tout, mouchoirs, cendres, ...

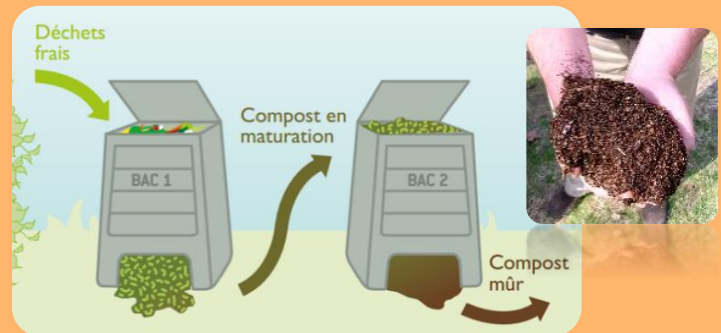


**EVITER** : les papiers imprimés, les déchets des thuyas, les peaux de banane, les déchets traités ou pollués, les carcasses entières

### Les règles du compostage ...

Afin de favoriser les réactions chimiques naturelles et aider les micro-organismes à décomposer les déchets.

L'idéal : utiliser 2 bacs



#### Règle 1 : Mélanger et aérer à chaque apport

avec la couche inférieure, à l'aide d'une fourche.  
Au début, mélanger régulièrement, puis tous les 2 mois.

#### Règle 2 : Alternier les apports carbone / azote

Les déchets **riches en azote** : sont les déchets verts et humides (épluchures, etc.)  
Les déchets **riches en carbone** : sont les déchets bruns et secs (feuilles mortes, etc.)

#### Règle 3 : Surveiller l'humidité

Le compost ne doit pas être ni trop humide ni trop sec.

Retrouvez des infos plus complètes sur le document de l'ADEME :  
*Utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin*



Retrouvez l'année complète de conseils jardiniers sur :  
[www.sageauzancevertonne.fr](http://www.sageauzancevertonne.fr)

